

Analyse chiffrée de la proposition RI - PC Famille faite par l'UCV

Dans le but de ne pas être pris dans la tourmente du référendum concernant la rente-pont et la PC-Famille, il semble nécessaire et important que l'UCV se démarque un peu du débat en analysant la situation purement mathématiquement.

A l'aide des éléments remis et obtenus de la part du DSAS dans les différentes présentations et informations, il apparaît que la proposition faite par le DSAS peut se traduire par une augmentation du nombre de dossiers sans augmentation de la facture sociale en fonction de l'instant d'analyse.

Actuel	Situation initiale	RI	Part en dessous de 13'000 CHF (estimation)	Ecart dossiers avec PC Famille
Nombre de dossiers traités	12'500	237'988'000		
Nombre de dossiers partiels	10'300	136'084'000	75%	7'216
Nombre de dossiers familles intégrales	2'200	101'904'000	100%	848
Futur				
Nombre de dossiers en sus				8'064

L'estimation est donnée en fonction de la connaissance et le potentiel des dossiers de personnes recensées par le DSAS. Il en ressort que le système proposé permet d'absorber plus de 8'000 cas sans péjorer le montant final de la facture sociale. Cela représente une proportion de 38% sur les 2200 dossiers de familles entièrement à charge du RI

Le système mathématique, proposé par le DSAS, est transparent et compréhensible par l'ensemble des membres des autorités communales. Il est basé sur une approche mathématique composée des 4 opérations de base.

Le rôle de l'UCV n'est pas de donner un mot d'ordre aux citoyens des communes. L'UCV se doit de donner les éléments d'analyse suffisants aux autorités communales dans la défense des intérêts des communes avec neutralité sur le fond de la question soumise au peuple.